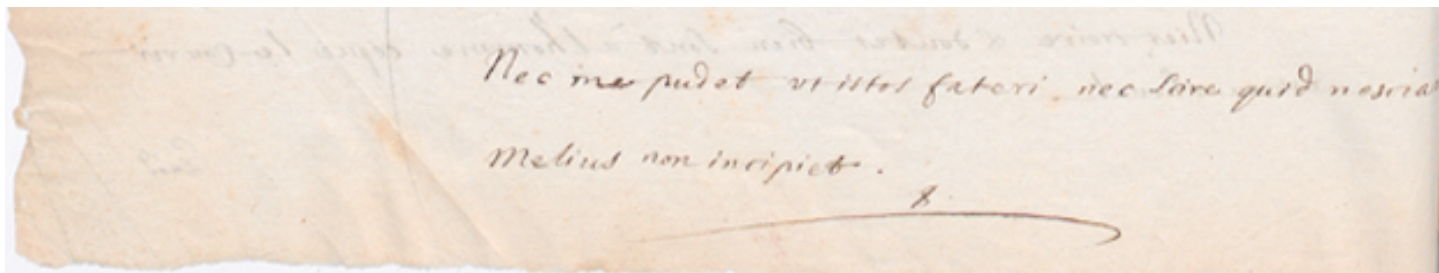


Transcriptions des Copies C₁ et C₂

C₁, p. 313 v° (l'image du texte est incomplète à droite)



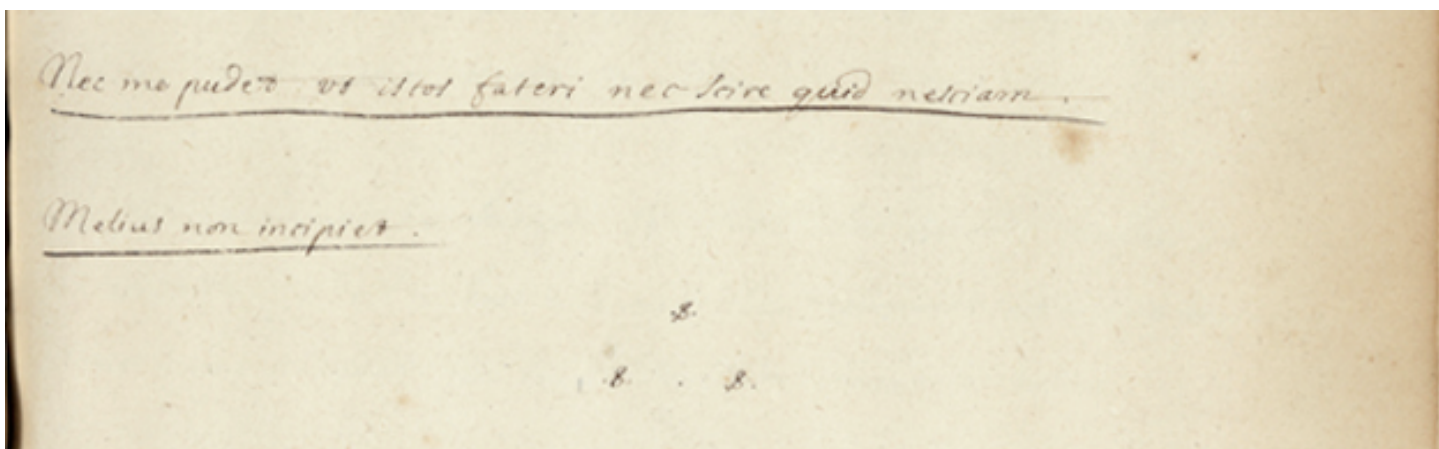
Transcription de C₁

Nec me pudet ut istos fateri nec scire quid nescia[m]

Melius non incipiet.

. \$.

C₂, p. 407



Transcription de C₂

Nec me pudet ut istos fateri nec scire quid nesciam.

Melius non incipiet.

. \$.

. \$.

. \$.

Marques en marge de C₁ (accolade de la concordance au crayon) et soulignement des expressions latines dans C₂ : voir la description des Copies C₁ et C₂. La personne qui a établi la concordance entre la Copie C₁ et le *Recueil des originaux* s'est contentée de prolonger la marque qu'elle a ajoutée en face du fragment précédent car les trois fragments précédents ont été collés sur la même page 295 du *Recueil*. La personne qui a numéroté les notes de Pascal dans C₁ n'a pas ajouté de numéro, ce qui fait qu'elles forment un seul groupe avec les quatre citations précédentes (numéro 81).

La fin du dossier *Règle de la créance* est signalée dans C₁ par un signe .\$. (S barré) suivi d'un trait de soulignement, centrés sous le texte. Dans C₂, elle est signalée par trois signes \$ (S barrés) centrés sous le texte.

Dans C₁, elle correspond à la fin d'un cahier de 4 pages (une feuille double - le deuxième feuillet est vierge). Le cahier suivant, que nous avons intitulé *Géométrie-Finesse I*, commence à la page 317.

Dans C₂, le texte est suivi d'une page vierge. Le dossier *Géométrie-Finesse I* commence à la page 401 (copie de P. Guerrier).

Les deux Copies transcrivent le même état du texte, conforme à l'original à trois exceptions près : elles transcrivent

Nec me pudet ut istos fateri nec scire quid nesciam au lieu de *Nec me pudet ut istos fateri nescire quod nesciam* ;
Melius non incipiet au lieu de *Melius non incipient*.